

Dispositifs pour une première admission à AMU 2019/2020

Vous êtes français(e) ou ressortissant(e) d'un pays de l'Espace Economique Européen (EEE), de la Confédération Helvétique (Suisse), de Monaco ou d'Andorre.

Vous souhaitez entrer en Licence 1.

Vous êtes titulaire d'un baccalauréat français ou européen, ou d'un diplôme de fin d'études secondaires d'un pays de l'EEE, ou d'un bac international.

Vous n'avez jamais été inscrit(e) dans l'enseignement supérieur

Vous avez déjà été inscrit(e) dans l'enseignement supérieur, vous souhaitez vous réorienter et vous avez acquis des ECTS. Demandez une fiche de concordance à la scolarité au moment de votre inscription administrative.

PARCOURSUP

Candidature via l'application **Parcoursup** www.parcoursup.fr

Pour toute information :
allsh-scol-bcats@univ-amu.fr

En cas de réponse positive :

- Se connecter à parcoursup pour faire l'inscription par le Web puis suivre la procédure de prise de rendez-vous.